

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2340 rév. 12**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

DECATHLON

N° SIREN : 306138900

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

SECURITE / EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE LA TETE
SECURITY / PERSONAL EQUIPMENTS PROVIDING HEAD PROTECTION
TRANSPORTS / VEHICULES ROUTIERS ET EQUIPEMENTS
TRANSPORT / ROAD VEHICLES AND EQUIPMENTS

réalisées par / *performed by :***DECATHLON SA / OXYLANE****B TWIN****2-6 RUE JEAN PERRIN ET DU PROFESSEUR LANGEVIN****59000 LILLE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **24/02/2026**
Date de fin de validité / *Valid until* : **30/04/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanics,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2340 Rév 11.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2340 Rév 11.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2340 rév. 12

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

DECATHLON SA / OXYLANE

B TWIN

2-6 RUE JEAN PERRIN ET DU PROFESSEUR LANGEVIN

59000 LILLE

Dans son unité technique :

- Laboratoire Mécanique

Elle porte sur :

voir pages suivantes

Unité technique : Laboratoire Mécanique

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

Portée générale :

SECURITE / Equipements de protection individuelle de la tête (42) Essais de performance ou d'aptitude à la fonction			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
A1	Casques de protection	Champ de vision : Etendue de la couverture et surface d'essais	Détermination de la surface couverte par le matériau protecteur du casque placé sur une fausse tête. Traçage de la zone d'essais sur le casque placé sur une fausse tête.
A2		Efficacité du système de rétention : tenue du casque sur la fausse tête	Largage guidé d'une masse accrochée au casque pour tester le maintien du casque placé sur une fausse tête, en positions arrière et frontale. Mesure de l'angle de rotation du casque sur la fausse tête.
A3		Occultation du champ de vision	Vérification du dégagement des champs de vision du casque placé sur une fausse tête (haut, bas, horizontal et latéral).

SECURITE / Equipements de protection individuelle de la tête (42) Essais mécaniques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
A4	Casques de protection	Capacité d'absorption des chocs : décélération maximale lors du choc	Le casque est placé sur une fausse tête équipée d'un accéléromètre triaxial puis l'ensemble est lâché depuis une hauteur définie sur une enclume. Mesure de la décélération maximale lors du choc.
A5		Résistance à la pénétration : absence de contact suite à l'impact	Impacts d'un poinçon métallique dans la zone d'essais du casque placé sur une fausse tête. Vérification de l'absence de contact entre le poinçon et la fausse tête.
A6		Résistance du système de rétention : allongement du système de rétention suite à un effort	Application d'un effort sur le système de rétention du casque placé sur une fausse tête ou maintenu par un support à crochet. Mesure de l'élongation dynamique et résiduelle du système de rétention.
A7		Facilité d'ouverture du système de rétention	Après l'essai de résistance du système de rétention, vérification manuelle de l'ouverture du système de rétention.
A8		Durabilité : endommagement du casque	Vérification visuelle de l'endommagement du casque suite à l'ensemble des essais.

SECURITE / Equipements de protection individuelle de la tête (42)			
Essais physiques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
A9	Casques de protection	Conditionnement	Conditionnement des casques avant la réalisation des essais, en température, en hygrométrie et/ou au vieillissement artificiel. Condition particulière : pour le vieillissement artificiel, seul l'arrosage à l'eau est réalisé et pas l'irradiation aux UV à 125W.

La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée flexible FLEX3: Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

Portée générale :

TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements (Bicyclettes H.P EPM) Essais mécaniques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
B1	Cadre de bicyclette	Résistance de l'ensemble cadre/fourche avant à un choc : déformation permanente, rupture ou fissure, séparation d'élément du système de suspension	Chute d'une masse
B2	Cadre de bicyclette	Résistance de l'ensemble cadre/fourche avant à un choc : déformation permanente, rupture ou fissure, séparation d'élément du système de suspension	Chute du cadre
B3	Fourche de bicyclette	Résistance de la fourche : détachement ou desserrement de la fourche	Application d'une force de tension
B4	Fourche de bicyclette	Résistance de la fourche : fissure, fracture, déformation permanente	Application d'une force de flexion
B5	Fourche de bicyclette	Résistance de la fourche à un choc : fissure, fracture, déformation permanente	Chute d'une masse vers l'arrière
B6	Fourche de bicyclette	Résistance de la fourche à la torsion : mouvement relatif	Application de forces de torsion
B7	Fourche de bicyclette	Résistance de la fourche : fissure, fracture, déformation permanente	Application de moyens de freinage
B8	Roue de bicyclette	Résistance de la roue sous l'action d'une force statique : défaillance des composants de la roue, déformation permanente	Mesure de déformation sous l'action d'une force

TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements (Bicyclettes H.P EPM) Essais d'endurance ou de fatigue			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
B12	Cadre de bicyclette	Résistance du cadre à la fatigue : rupture ou fissure Pour les cadres en carbone : flèche du cadre	Application de forces de pédalage
B13	Cadre de bicyclette	Résistance du cadre à la fatigue : rupture ou fissure Pour les cadres en carbone : flèche du cadre	Application de forces horizontales
B14	Cadre de bicyclette	Résistance du cadre à la fatigue : rupture ou fissure Pour les cadres en carbone : flèche du cadre	Application de forces verticales
B15	Fourche de bicyclette	Résistance de la fourche : fissure, fracture, détachement	Application de moyens de freinage
B16	Fourche de bicyclette	Résistance de la fourche à la fatigue : fissure, fracture Pour les fourches en carbone : flèche de la fourche	Application d'une force de flexion
B17	Ensemble cintre / potence	Résistance de l'ensemble potence/cintre : fissure, fracture, déformation permanente	Application d'une force de flexion en déphasé / en phase
B18	Pédales	Résistance de la pédale: fissure, fracture, déformation permanente	Application d'une force de flexion rotative
B19	Pédalier	Résistance du pédalier: fissure, fracture, déformation permanente	Application d'une force de flexion
B20	Selle / tige de selle	Résistance de l'ensemble selle/tige de selle: fissure, fracture, déformation permanente	Application d'une force de flexion

La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **24/02/2026** Date de fin de validité : **30/04/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2340 Rév. 11.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr